

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

MATERNELLE

Rentrée de septembre 2022

Elles concernent les enfants (domiciliés à Betton-Bettonet, Bourgneuf, Chamoux sur Gelon, Chamousset, Hauteville, Montendry, Champlarent et Villard-Léger) nés en 2017, 2018 et 2019 qui n'ont pas fréquenté notre école au cours de l'année scolaire 2021-2022.

1) Les parents doivent inscrire leur enfant à la mairie de leur domicile.

2) Les parents (avec l'enfant) pourront rencontrer le directeur (admission à l'école maternelle) :

- jeudi 5 mai 2022 de 15H à 18H00
- vendredi 6 mai 2022 de 16h50 à 18h00
- lundi 9 mai 2022 de 16H50 à 18h00
- mardi 10 mai 2022 de 16H50 à 18h00
- jeudi 12 mai 2022 de 15H à 18h00

Pour éviter les longues attentes, il est souhaitable que les parents prennent rendez vous avec le directeur en téléphonant les après-midi entre 13h50 et 14h30 au 04.79.36.41.59.

DOCUMENTS A PRESENTER AU DIRECTEUR au moment de l'admission :

1 : le **certificat d'inscription** délivré par la mairie

2 : le **carnet de vaccinations (vaccinations obligatoires à jour)**

- Pour les enfants nés en 2017 : DTC (diphtérie, tétanos, polyo : 3 injections)

- Pour les enfants nés à 2018 et 2019, les 11 **vaccinations obligatoires** sont les suivantes :

- Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP)
- Coqueluche
- Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b
- Hépatite B
- Infections invasives à pneumocoque
- Méningocoque de sérogroupe C
- Rougeole, oreillons et rubéole.

(3) : le **certificat de radiation** édité par l'école d'origine : (ne concerne que les enfants scolarisés en 2021-2022 dans une autre école)